N°. XVIII.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Mardi 6 Octobre 1789.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ARRIVÉE DES DAMES DE PARIS A VERSAILLES.

LETTRE ORIGINALE DE LA REINE A LA GARDE NATIONALE DE VERSAILLES, RELATIVE AUX FÊTES DONNÉES PAR LES GARDES DU CORPS.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 5 Octobre.

Réponses du Roi. — Différentes Motions & réflexions de l'Assemblée sur ces réponses, &c.

M. le Président a annoncé, à l'ouverture de la Séance, les Réponses du Roi : on en a fait

deux lectures. — L'ordre du jour a été désigné de délibérer sur la Réponse du Roi, concernant la Déclaration des Droits de l'Homme, &c. & les Articles de la Constitution. — Les opinions ont été partagées sur cet objet. — A travers les différentes discussions qu'elles ont produites, il a été fait des Motions, qui, sans être étrangeres au fond, tendoient à prouver qu'il y avoit quelque altercation entre les Décrets de l'Assemblée & les déclarations du Roi qui les sanctionnoient. D'autres pour supplier Sa Majesté de défendre ces festins ou orgies patriotiques, & de faire contenir les Chefs du Corps dans la discipline Militaire.

— M. le Président a rappellé à l'ordre du jour, & n'a permis que les observations sur la Réponse du Roi.

Réponse du Roi.

« J'examinerai le Décret de l'Assemblée » Nationale sur le prêt à intérêt, & je lui » répondrai incessamment.

» J'avois déjà fait connoître mes dispositions sur le droit de Francfief, & je donne » volontiers ma sanction au Décret que vous » m'avez présenté sur cet objet.

» J'accorde pareillement ma sanction au » Décret concernant la perception des im- » positions.

» J'ai déja manifesté mes opinions en faveur » des Juifs d'Asace, & je continuerai de les

» protéger contre les vexations dont ils sont
» menacés.

» J'ai fait garnir de Troupes les frontieres
» du Royaume, pour empêcher l'exportation
» des grains, & je ne puis, sur la demande
» de l'Assemblée, que recommander l'exé-
» cution de mes ordres ».

N. B. *La Réponse du Roi sur la déclaration des Droits de l'Homme étant imprimée, nous ne croyons pas devoir la joindre ici.*

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Il n'est plus question d'Ordonnances de Police, ni de députations de la Commune. L'Hôtel-de-Ville est sans forces & sans majesté, pour avoir été trop confiant dans des moyens insuffisans. Des sommes, dont on n'ose pas faire le calcul, ont été employées à la hâte, & peut-être sans réflexion, en *escortes de grains, missions, commissariats, primes, &c.* Nous ne nous flattons pas d'être sages pardessus tous les hommes; mais nous pensons que si la Municipalité eût fait des compromis avec les Laboureurs, fermiers, &c. pour des livraisons de bled à terme fixe; que si ces compromis eussent été faits par des agens, qui eussent un intérêt déterminé à bien remplir leur mission, & de forts grands risques à courir en cas de mauvaise conduite, nous n'aurions pas les armes à la main.

On parle de prudence. Sans doute il faut

de la prudence ; mais dans le moment critique d'un bouleverſement total des anciennes habitudes & du régime politique, la prudence conſiſte à ſe tenir ſans ceſſe éveillé ſur les moindres bruits, les moindre ſoupçons. Une quiétude indiſcrete, une inſouciance dangéreuſe, approchent de beaucoup la timidité des eſclaves.

Croyez-vous que l'Ariſtocratie ſe voie dépouillée de ſes privileges injuſtes, ſans que le deſir de la vengeance ſoit dans ſon cœur ? Croyez-vous que la France ſoit dépeuplée d'induſtrieux, d'égoïſtes, d'intriguans, de malheureux & de ſtupides habitans, que l'on ne puiſſe faire changer de parti, ou plutôt, à qui l'or ne puiſſe mette les armes de la trahiſon dans les mains ? Soyez donc ſurveillans, & croyez tout, ſauf à vous détromper enſuite.

Votre Roi, braves François, eſt le meilleur des Monarques. Si la bonté & la franchiſe honorent les Rois, Louis XVI mérite des hôtels. Mais cet aimable Prince, qui ſe dépouille ſans peine de ſon faſte & de ſes tréſors, hélas ! peut-être il eſt abuſé ! Peut-être des conſeils criminels ont alarmé ſon cœur ! Ne croyez cependant pas qu'il balance entre ſon peuple & les fauſſes conſidérations qu'on lui préſente ſans ceſſe. Le reſtaurateur de la liberté eſt tranquille au millieu de ſon peuple. Les traîtres ſeuls peuvent le redouter. Amour, tendreſſe, reſpect, obéiſſance à la mort & à la vie, ſont les ſentimens de tout François pour notre Roi ; mais le glaive de la juſtice eſt ſuſpendu ſur la tête des méchans !

DISTRICTS.

Le Diſtrict des Prémontrés a déclaré qu'il ne pourroit être porté aucune atteinte aux droits des Diſtricts, qu'ils délibéreroient comme par le paſſé, & que leur majorité continueroit à être conſidérée comme l'expreſſion de la volonté générale de la Commune.

Le Diſtrict de Saint-Louis-de-la-Culture a nommé M. de Saint-Martin, pour être du nombre des ſoixante Membres du Corps Municipal.

Le Diſtrict de Saint-Germain-des-Prés a député des Commiſſaires au Bureau des Subſiſtances de l'Hôtel-de-Ville, pour y prendre connoiſſance des moyens employés pour l'approviſionnement. Le Comité leur a répondu, que pluſieurs Députés étoient partis pour l'Angleterre, la Hollande & la Picardie; que ces divers Députés faiſoient eſpérer de Hollande & d'Angleterre l'arrivée de pluſieurs vaiſſeaux chargés de grains, & de Picardie vingt mille ſacs de farine. Meſſieurs du Comité ont appris aux Députés de Saint-Germain-des-Prés, que des convois venant du Havre & de Rouen ont été pillés.

On prétend que les moulins de l'Ecole

Militaire, fabriquent chaque jour 360 sacs de farine.

Le District de Saint-Etienne-du-Mont a nommé M. de Vauvilliers, pour être du nombre des soixante Administrateurs Municipaux.

Le District de Saint-Roch adhere à la nomination de M. l'Abbé Fauchet, à la place d'Aumônier-Général de la Commune.

On bat la Générale par toute la ville. Les Citoyens sont sous les armes; les Femmes arborent la Cocarde Nationale. Signe de patriotisme & de liberté, puisse-tu devenir celui de la paix & de la concorde! Eh! pourquoi le bonheur fuit-il les François? Leurs sacrifices envers la Patrie sont innombrables, leur courage est grand, leur Roi les chérit, leurs Représentans reglent leurs intérêts. Cependant, la France est plongée dans la derniere des calamités. Traîtres Dilapidateurs des Finances, venez contempler votre ouvrage.

On parle d'aller à Versailles, pour y supplier Sa Majesté de renvoyer les Troupes qui, dans des accès d'ivresse, ont troublé le repos de la France.

On parle d'aller à Versailles pour supplier les Etats-Généraux d'engager les Municipalités à secourir, par des envois de Subsistances, leur Capitale armée, & dans la perspective de la disette la plus grande.

Les François de toutes les Provinces entendront leurs voix patriotiques ; & l'amour de leurs Freres & de la Liberté ramenera le calme & l'abondance dans cette vaste & malheureuse ville.

Il fant envoyer dans toutes les campagnes demander aux Fermiers & aux Laboureurs de nous donner des grains. Les habitans de la campagne sont bienfaisans & secourables ; leur cœur n'a pas été corrompu par nos infâmes préjugés & notre égoïsme ambitieux.

AVIS DIVERS.

Plusieurs particuliers se sont glissés, ces jours derniers, parmi MM. les Députés de l'Assemblée Nationale. Il paroit que ces *intrus* prenoient part aux délibérations *par assis & levé.* Ils ont été reconnus, & chassés du sein de l'auguste Assemblée.

L'invitation de l'Assemblée Nationale faite aux Evêques, Curés, Abbés, Chapitres, &c. concernant l'argenterie des Eglises, a paru à quelques Citoyeus ne devoir pas remplir assez promptement le vœu de la Nation. — Nous serions de l'avis de ces Citoyens, si nous n'imaginions pas que les Ministres du Seigneur, pleins d'un esprit de paix, de charité & d'amour fraternelle, s'empresseront, par leur dévouement entier, prompt & sincere, de s'atisfaire de tout leur pouvoir aux besoins

de l'Etat, & confirmeront, par leur zele, l'opinion vénérable que tout bon croyant doit avoir des Ministres de sa religion.

De Versailles, Lundi à minuit.

Les Dames de Paris ont été très-bien reçues du Roi ; il leur a fait une réponse satisfaisante. Dans le premier choc, il y a eu un Garde-du-Corps de tué ; les autres se sont retirés.

Lettre originale de la Reine.

« Je suis fort aise d'avoir donné des Dra-
» peaux à la Garde Nationale de Versailles :
» j'ai été enchantée de la journée de Jeudi (1) ;
» la Nation & l'Armée doivent être attachées
» au Roi, comme nous leur sommes nous-
» mêmes ».

(1) Ce Jeudi étoit le jour de l'orgie, dont il a été fait mention dans une de nos précédentes feuilles.

CE JOURNAL paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement est de 4 liv. par mois pour Paris, & de 4 liv. 15 s. pour la Province, franc de port. Le Bureau est établi rue Percée Saint-André-des-Arcs, N° 21. *On recevra les Lettres & Avis, ainsi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Estampes qu'on desirera faire connoître ; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.*

Signé BRUNE.

De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue N. D.